

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
23 rue des Perrières 42700 FIRMINY

Monsieur Bernard BONNE
Président du Conseil Général de la Loire
2 et 3 rue Charles De Gaulle
42022 ST ETIENNE cedex 01

Firminy le 03 Janvier 2014

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier du 5 Décembre et vous remercions pour les précisions qu'il comporte.

Le bureau de l'Association se rendra à l'invitation de Monsieur DEFAYE prévue le 22 janvier à 14h00 en présence de Monsieur Christophe SALVAT et Monsieur Gilles CHARVIN.

Afin que cette réunion soit constructive et aille à l'essentiel, nous vous soumettons les points que nous souhaitons voir mis à l'ordre du jour et pour lesquels nous attendons des réponses lors de ce rendez-vous :

- Dossier de la déviation de la RD 500. Le CG 42 s'engage-t-il officiellement à relancer l'ensemble du dossier et ceci sans préalable ?
- Information sur la procédure et le déroulement de l'étude.
- Giratoire du Bas de la Côte, marché 409-2011 du 29/09/2011, montant 501481,00 €, quelle destination a pris le crédit de ce marché ? Les travaux ayant été annulés. Nous avons demandé par courrier si l'entreprise attributaire avait reçu des indemnités. Pour avoir la réponse, les services du CG nous demandent une indemnisation des frais.
- **Notre association, les riverains et usagers que nous représentons, réclament la réalisation en urgence de ce giratoire, compte tenu de son extrême dangerosité.**
- Compte tenu de l'ancienneté de ce dossier, nous souhaitons connaître les numéros des parcelles qui ont été acquises par le CG 42 sur le tracé du contournement et celles en cours d'acquisition, sur les communes de Firminy et du Chambon-Feugerolles.
- Dans votre courrier du 05 décembre 2013, vous faites état *«d'une première tranche d'aménagements déjà réalisée en 2013 pour laquelle le Conseil Général de la Loire a apporté à la commune toute l'assistance nécessaire»*, nous vous serions reconnaissants de nous donner le détail de ces aménagements, les modalités de financement et le calendrier d'exécution des travaux.
- Où en sont les réflexions et démarches en cours concernant le trafic les poids lourds et plus particulièrement ceux transportant des matières dangereuses ?
- Communication du résultat des mesures du trafic effectuées à l'automne sur les différentes voies impactées par la RD 500.
- Communication du résultat des mesures de la pollution de l'air effectuées récemment et des mesures acoustiques précises les plus récentes.